COMMUNE DE MORTAGNE SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 2 JUILLET 1998

DEL98AC096

OBJET : DENOMINATION DES ECOLES PUBLIQUES

Les Conseils des Ecoles Publiques de Mortagne sur Sèvre ont souhaité donner un nom à l'Ecole Maternelle et au Groupe Primaire.

Un vote a donc eu lieu au sein des Conseils des deux écoles et le résultat en a été le suivant :

- nom de l'Ecole Maternelle : **Chantefleurs**
- nom du Groupe Primaire : **Robert Desnos**

Vu l'avis favorable de la commission emploi/formation/scolaire

Le CONSEIL MUNICPAL après en avoir délibéré à l'unanimité,

DONNE son accord pour ces dénonimations.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Alain PAUVERT

REÇU LE
- 7. JUIL. 1998
A LA PRÉFECTURE DE LA VENDÉE